

AUTRES CHARGES

- 1 Le tableau suivant détaille pour les années 2001 à 2004 les charges regroupées
2 sous les composantes de la rubrique *Autres charges*.

	Autres charges			
	(en millions de dollars)			
	<i>Exercice terminé le 31 décembre</i>			
	Années historiques		Année de base	Année témoin
	2001	2002	2003	2004
Achats de combustible	25,6	24,7	26,9	26,9
Amortissement et déclassement	423,1	440,8	433,1	430,3
Immobilisations et actifs incorporels	413,4	414,5	426,5	413,4
Actifs réglementaires	7,6	6,9	6,1	9,2
Radiations et retraits	2,1	19,4	0,5	7,7
Taxes	98,7	99,0	102,4	105,9
Capital	47,7	46,9	47,9	52,7
Revenu brut	39,0	39,6	41,9	40,6
Municipales et scolaires	12,0	12,5	12,6	12,6
Autres charges	547,4	564,5	562,4	563,1

3

- 4 Par ailleurs, dans sa décision D-2003-93 du 21 mai dernier, la Régie demande
5 au Distributeur d'expliquer la hausse de taxe sur le capital puisque la base de
6 tarification a diminué de 0,9% entre 2000-2001 et 2002-2003, alors que le total
7 des taxes, qui inclut la taxe sur la capital, a augmenté de 19,5%.

8

- 9 Le tableau suivant reprend les données de référence évoquées par la Régie.

1

Phase 1	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Variation
Base de tarification moyenne	8 134,6	8 142,5	8 063,6	-0,9%
Taxe sur capital	39,0	46,4	52,1	33,6%
Taxe sur le revenu brut	37,6	39,4	40,3	7,2%
Taxes municipales et scolaires	12,1	13,3	13,6	12,4%
Total	88,7	99,1	106,0	19,5%

2

3

4 La croissance globale de 19,5% s'explique principalement par la progression de
 5 la taxe sur le capital survenue au cours de la période. Cette hausse découle
 6 d'une modification technique annoncée dans le discours du budget provincial de
 7 mai 2000, qui a changé la base de calcul de la taxe sur le capital. Appliquée
 8 rétroactivement à partir de 1995, cette mesure a entraîné une réduction de
 9 charge de taxe pour l'année 2000. Sans cette mesure, la croissance de la taxe
 10 sur le capital aurait été d'environ 11,4%.

11

12 De plus, on observe en 2002-2003 une sous-évaluation d'environ 100 M\$ au
 13 niveau de la valeur nette du remboursement gouvernemental et celle de la
 14 charge de retraite reportée prises en compte dans la base de tarification
 15 projetée. Sans cette sous-évaluation, la base de tarification du Distributeur sera
 16 demeurée stable au cours de la période 2000-2003.

17

18 Par ailleurs, comme le démontre le tableau suivant, les charges de taxes
 19 évoluent au cours des années 2001 à 2004 à un rythme similaire à celui des
 20 bases de tarification.

Phase 2	2001	2002	2003	2004	Croissance annuelle
Base de tarification moyenne	8 164,0	8 103,1	8 237,5	8 465,2	4,5%
Taxe sur capital	47,7	46,9	47,9	52,7	12,4%
Taxe sur le revenu brut	39,0	39,6	41,9	40,6	2,5%
Taxes municipales et scolaires	12,0	12,5	12,6	12,6	0,8%
Total	98,7	99,0	102,4	105,9	7,0%

1

2

3 Rappelons que les taxes sur le capital et sur le revenu brut sont calculées sur la
4 base des données financières d'Hydro-Québec intégrée et réparties aux unités
5 d'affaires dont les divisions Hydro-Québec Production, Hydro-Québec
6 TransÉnergie et Hydro-Québec Distribution sur la base de la valeur nette de
7 leurs immobilisations, laquelle diffère de la moyenne des 13 soldes mensuels
8 consécutifs de la base de tarification. Par ailleurs, les immobilisations nettes
9 utilisées dans la répartition de la taxe sur le capital comprennent les travaux en
10 cours.